



Un DVD pour protéger les enfants

Le DVD « Dire non » est né d'un sentiment de révolte. La révolte que nous inspirent l'ampleur et la croissance continue des violences sexuelles, première forme de maltraitance chez l'enfant. La Protection de l'enfance figurant au nombre des compétences obligatoires des Conseils généraux, nous avons cherché, depuis plusieurs années, à développer des politiques publiques pour renforcer la prévention de ce phénomène ainsi que la prise en charge des victimes.

A ce titre, le manque de support de sensibilisation conçu pour s'adresser directement aux enfants nous a fortement interpellé : premiers concernés par cette réalité, il nous semblait indispensable de leur fournir une information sérieuse et préventive.

Le projet présenté par l'association LIMPID a donc rejoint l'une de nos grandes préoccupations. Pour s'adresser à des enfants, l'image, et plus précisément le film, est un formidable vecteur.

Nous avons souhaité, bien sûr, soutenir financièrement la réalisation de ce film, mais surtout proposer à LIMPID de bénéficier de l'expertise des services du Conseil général qui sont souvent confrontés à cette réalité odieuse.

Le Conseil général de l'Essonne a associé l'ensemble des acteurs spécialisés du département, afin de définir précisément le contenu de ce DVD : la puissance d'évocation du support audiovisuel, le sujet particulièrement sensible abordé et le public visé nous ont conduit à solliciter tous les professionnels du secteur pour que les messages adressés aux enfants soient bien compris sans que l'expérience soit ressentie comme un traumatisme.

Dans le même esprit, il nous a semblé fondamental de garantir à l'élaboration de ce DVD un contenu pédagogique exemplaire en l'accompagnant d'un guide pour organiser au mieux les échanges indispensables qui feront suite au visionnage, par les enfants, des films proposés. Nous avons également souhaité assurer la formation des adultes, qui, en Essonne, seront chargés de diffuser ce support de prévention.

Il convient de rappeler que le principe interactif retenu pour diffuser ce document, comme l'explique le guide d'accompagnement ne permet pas à tous les enfants d'adhérer à la méthode : ils n'ont pas tous le même besoin d'information et surtout pas la même capacité à intégrer cette information. C'est pourquoi nous avons choisi de privilégier, dans le département de l'Essonne, une diffusion ciblée et encadrée par des professionnels.

Chiffres-clés

- Selon l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée, la violence sexuelle est la 1ère forme de maltraitance chez l'enfant. Elle est la seule à croître de manière continue depuis 1999 ;
- Les victimes sont majoritairement des filles à plus de 75%. Mais la part des garçons augmente de manière significative depuis plusieurs années ;
- L'âge moyen des victimes est de 10 ans. Une fois pubère, garçon comme fille sont moins exposés aux violences sexuelles intrafamiliales ;
- Les auteurs de violences sexuelles sur les enfants sont des hommes à 97%. Plus de 9 fois sur 10 il s'agit d'un membre de la famille ou d'un proche de l'enfant. Rarement détectées, les violences commises par des femmes existent également. Elles sont souvent indirectes (pas de participation active) et la conséquence d'une dépendance affective et/ou économique de la femme envers son conjoint ou encore de la peur des représailles ;
- 60% des violences sexuelles intrafamiliales ont lieu dans des familles dont les parents n'ont pas divorcé ;
- 1 jeune fille (- 16 ans) sur 3 ayant fait une tentative de suicide a été victime de violences sexuelles durant l'enfance ; 1 suicidant sur 7 chez les garçons.

Présentation de l'association LIMPID et du projet "Dire non"

Partant du constat que le cinéma est un mode d'expression qui provoque une forte adhésion chez les jeunes, l'association Limpid a été créée en novembre 2003 à l'initiative de professionnels de l'image (réalisateurs, scénaristes, producteurs...).

Au moyen d'ateliers audiovisuels mis en place dans les lycées, collèges, centres de loisirs, les formateurs dispensent leur savoir-faire à des jeunes en recherche de motivation et d'affirmation de soi.

Par petits groupes, les jeunes (de 10 à 18 ans) apprennent à écrire un scénario, préparer et réaliser un tournage. De la recherche des décors au choix des comédiens, ils conçoivent en intégralité, sous le regard d'un formateur, leurs propres films. Le bénéfice de ces ateliers comme support pédagogique est multiple : travail de l'expression écrite et de la prise de parole en groupe, apprentissage du partage des idées autour d'un même sujet, meilleur dialogue.

Au-delà, leur effet sur les adolescents est plus que satisfaisant : certains ont réussi à dépasser un handicap, d'autres ont vu naître une vocation.

De ce travail libérateur de parole est né un dialogue fructueux avec les jeunes. Très vite, ils ont évoqué les thèmes de leur environnement quotidien : racket, drogue, violence... Parallèlement les témoignages de professeurs, d'acteurs sociaux, relayés par l'actualité (procès d'Outreau, d'Angers, Dutroux...) ont mis l'accent sur la nécessité de parler des violences sexuelles faites aux enfants. Constatant l'absence de documentation et d'outil pédagogique à destination des enfants sur ce thème, l'association Limpid a décidé de réaliser des films de prévention et d'information pour apprendre à "Dire non."

Un triptyque cinématographique « Dire non » a été écrit et réalisé par Séverine Deluc, réalisatrice et formatrice dans le cadre de l'association Limpid.

Ces films évoquent trois situations récurrentes des violences faites aux enfants : celles exercées par d'autres enfants (camarades de classe), par un adulte, figure de l'autorité (animateur de centre de loisirs), ou encore par un adulte proche de la victime (membre de la famille ou ami).

La force et la qualité de ces films reposent sur l'écriture et les choix de mise en scène qui oscillent entre l'objectivité documentaire (certaines scènes sont tournées en temps réel) et l'esthétique de la fiction, mais aussi sur l'interprétation délicate et sensible des comédiens professionnels (adultes et enfants).

Les films ont reçu le soutien du Conseil général et de la Direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Essonne.

En plus de montrer les répercussions des actes sur le comportement des victimes, les films proposent des réponses pour y faire face. Pour accompagner la projection de ces films, un guide pédagogique est joint au DVD et résume les conseils nécessaires et messages-clés à l'attention des jeunes et de leurs éducateurs, pour que chacun sache quoi faire, quoi dire.

Ainsi l'association LIMPID souhaite étendre la prévention et la diffusion des films auprès des personnes et institutions concernées par la protection de l'enfance et de la jeunesse.

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples renseignements :

Contact : limpid@free.fr - Site : <http://www.associationlimpid.org>